Légation de Suisse

Belgique.

No L.2/5

Confidentiel. Très Urgent.

Prière de rappeler ce numéro dans la réponse.

En unulahin.

Bruxelles, le 31 Mai 1920

dodis.ch/44555

Monsieur le Président,

Vous confirmant mon télégramme de ce jour au Département Politique, je m'empresse de vous informer que j'ai donc remis aujourd'hui à midi personnellement à Monsieur Hymans, la note du Conseil Fédéral au Conseil de la Société des Nations. M. Hymans, qui dans toute cette affaire de la compétition de Genève et de Bruxelles a été toujours avec moi d'une correction parfaite, a pris connaissance sous mes yeux du texte et m'a dit ensuite: "Je puis vous dire, Monsieur Barbey, que la délégation belge n'a fait à Rome aucune démarche quelconque pour réclamer la réunion de novembre à Bruxelles. Mais je dois ajouter, a-t-il repris un peu plus tard, que si votre Gouvernement tentait maintenant de faire revenir le Conseil de la décision prise pour l'Assemblée générale de novembre, ce geste serait très mal interprêté ici, où la décision prise a causé une vive satisfaction. Je vous le dis catégoriquement, une tentative de

Monsieur Motta, Président de la Confédération,

Dodis 即即 配 ce genre serait extrêmement malheureuse."

J'ai alors touché deux mots à Monsieur Hymans de la situation délicate où nous nous trouvons en Suisse et en particulier à Genève, vis à vis de notre peuple, après la désignation publique qui avait été prise. Mais il n'a rien ajouté et j'ai préféré ne pas insister. D'ailleurs, il paraissait fort préoccupé au sortir d'un conseil de cabinet où l'on avait discuté la question de Hollande, qui passe par une phase très critique.

J'ai tenu à vous faire part immédiatement de cet entretien et de l'opinion de M. Hymans qui, je le répète, a toujours été fort objectif dans cette question et à l'opinion duquel nous devons prêter une grande attention, me semble-t-il.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse.

Barbey